

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni à Aurillac Agglomération le **6 octobre 2025** à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 9

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 13

Nombre de conseillers suppléés : 1

### ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Nadine BRUEL, Jean-Luc DONEYS, Vincent NIGOU, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Philippe SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

### ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Isabelle LANTUEJOUL (représentée par Sylvie LACHAIZE), Alain COUDON (représenté par Bernard BERTHELIER), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Vanessa BONNEFOY (représentée par Claudine FLEY), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Philippe COUDERC (représenté par Christophe PESTRINAUX), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Louis VIDAL), Aurélie DEMOULIN (représentée par Magali MAUREL), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

### ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Hubert BONHOMMET, Michel COSNIER, Stéphanie DELORME, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS

**Monsieur Christian POULHES** a été élu secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2025\_150 : TRANSPORTS / EXPÉRIMENTATION D'UNE LIGNE VIRTUELLE DE COVOITURAGE, AMÉNAGEMENTS ET ANIMATION ASSOCIÉS - FONDS VERT 2025 - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL** **Rapporteur : Monsieur Sébastien PRAT**

Considérant qu'Aurillac Agglomération a élaboré son Schéma Communautaire des Mobilités ;

Considérant qu'une des actions prioritaires de ce Schéma, l'action 3, concerne l'expérimentation d'une ligne virtuelle de covoiturage sur l'axe Jussac/Reilhac/Naucelles/Aurillac ;

Considérant que cette action s'accompagne de l'aménagement d'aires de covoiturage sur ces communes (principalement de la signalétique directionnelle et au sol), du développement de communautés d'utilisateurs sur l'application régionale Mov'Ici pour faciliter la mise en relation des covoitureurs et la visibilité des trajets, ainsi que d'un volet « animation » sur le territoire pour mobiliser les habitants et actifs du secteur ;

Considérant que ce projet peut bénéficier d'une aide financière au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert – Axe 3 - Développement du Covoiturage) comprise entre 8 000 € et 20 000 €, soit entre 20 % et 50 % du budget total HT du projet ;

Considérant qu'il convient dès lors de valider le plan de financement prévisionnel de l'opération et d'autoriser Monsieur le Président à déposer la demande de subvention afférente ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération « Expérimentation d'une ligne virtuelle de covoiturage », tel que présenté ci-après :

DÉPENSES			RECETTES		
Maîtrise d'œuvre (Service Mobilités et Service Communication)	Organisation d'ateliers	10 000,00 €		Minimum 20%	Maximum 50%
	Impression et diffusion de supports	10 000,00 €	Fonds Vert Axe 3 Développement du Covoiturage	8 000,00 €	20 000,00 €
	Acquisition de panneaux directionnels, prestation de pose et de marquage	20 000,00 €	Autofinancement	32 000,00 €	20 000,00 €
<b>TOTAL HT</b>		<b>40 000,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>40 000,00 €</b>

- de solliciter le soutien financier de l'État au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique des territoires (Fonds Vert – Axe 3 - Développement du Covoiturage), compris entre 8 000,00 € et 20 000,00 €, soit entre 20 % et 50 % du coût total HT du projet ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Au registre sont les signatures,  
 Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Pierre MATHONIER

Christian POULHES.